

DÉMOGRAPHIE ET POLITIQUES SOCIALES



XVII^e Colloque international de l'AIDELF

*Institut Supérieur des Sciences de la
Population (ISSP)*

*Université de Ouagadougou, 12-16 novembre
2012*

Appel à communication

Association internationale des démographes de langue française

133, boulevard Davout - 75980 PARIS - CEDEX 20 - France

COMITÉ D'ORGANISATION

Président du Comité d'organisation : **Banza BAYA**

ISSP, Université de Ouagadougou ;

Agnès ADJAMAGBO, LPED IRD-Université de Provence, Marseille ; Philippe ANTOINE IRD, Dakar ; Delphine BARRY, Conseil National de la Population (CONAPO), Ouagadougou ; Laure BAYALA, Association burkinabè des démographes (ABDem), Ouagadougou ; Youssouf OUATTARA, AUF, Ouagadougou ; Marc PILON, CEPED- IRD, Paris ; Cécile ZOUNGRANA, UNFPA, Ouagadougou

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président du Comité scientifique : **Jean-François KOBIANE**

ISSP, Université de Ouagadougou (Burkina-Faso)

Agnès ADJAMAGBO, LPED IRD-Université de Provence (Marseille, France), Vice-présidente ; Fatima BAKASS, INSEA (Rabat, Maroc) ; Gervais BENINGUISSE, IFORD (Yaoundé, Cameroun) ; Christophe BERGOUIGNAN, IEDUB-Université de Bordeaux IV (France) ; Catherine GOURBIN, Université Catholique de Louvain (Belgique) ; Cécile LEFEVRE, CEPED-Université Paris Descartes (France) ; Bernard Mumpasi LUTUTALA, CODESRIA (Dakar, Sénégal) ; Richard MARCOUX, Université Laval (Québec, Canada) ; Ghyslaine NEILL, Institut de la Statistique du Québec (Canada) ; Koffi NGUESSAN, INSEA (Abidjan, Côte d'Ivoire) ; Marc PILON, CEPED-IRD (Paris, France) ; Arnaud REGNIER LOILIER, INED (Paris, France) ; Claudine SAUVAIN DUGERDIL, Université de Genève (Suisse).

Principales échéances

15 juin 2011	Début de soumission en ligne des propositions de communication
15 octobre 2011	Date limite de dépôt des propositions de communication
15 décembre 2011	Notification aux auteurs des communications retenues
15 septembre 2012	Remise de la version finale de la communication

Soumission des propositions directement sur le site de l'AIDELF www.aidelf.org

Contact par courrier électronique à : aidelf-colloque2012@ined.fr

Démographie et politiques sociales

Au Nord comme au Sud, les politiques sociales sont de plus en plus débattues ou repensées afin qu'elles puissent répondre aux nombreux défis que posent le développement des États et le bien-être de leur population. Les débats concernant le rôle de l'État comme agent redistributeur de la richesse nationale, le transfert de certaines compétences de l'État central aux collectivités territoriales (décentralisation), les exigences ou les implications des regroupements communautaires des États, les dissensions et les conflits identitaires, le processus de démocratisation (notamment dans les pays du Sud) ou les crises financière, économique et sociale mondiales..., constituent autant d'éléments devant être pris en compte pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales. Les problèmes et changements sociétaux auxquels doivent répondre ces politiques sont nombreux, parfois communs au Nord et au Sud, mais présentant bien souvent des spécificités régionales au regard de leur ampleur et de leurs formes : les écarts grandissants entre les divers groupes sociaux (riches/pauvres, vieux/jeunes, femmes/hommes, etc.) et les inégalités sociales et de santé qu'ils engendrent, le rôle des familles dans un contexte de profonde mutation, les conditions d'accès aux services (santé, éducation, logement et conditions de vie, soutien aux familles, etc.), l'intégration des immigrants, le vieillissement de la population, la prévention de la violence, la sécurité sociale, le chômage et le sous-emploi, la culture et la vie associative, etc.

Si les réflexions autour de ces politiques sociales, du fait des enjeux économiques et financiers, mais aussi des valeurs de justice et d'équité qu'elles comportent, sont généralement alimentées par des disciplines telles que l'économie ou les sciences juridiques et politiques, la démographie, du fait de son objet d'étude, joue également un rôle indéniable dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques. Par exemple, les caractéristiques sociodémographiques (structure par âge et sexe, répartition spatiale, niveau de scolarité, composition des familles et des ménages, emploi et revenu) contribuent largement à définir l'ampleur des besoins sociaux et par conséquent les objectifs à atteindre et les moyens de mesurer l'atteinte des résultats. Le rôle de la démographie pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques sociales peut être examiné sous quatre angles dans lesquels les propositions de communications sont appelées à s'inscrire :

- Dans quelle mesure le contexte démographique oriente-t-il les politiques sociales et leurs évolutions ?
- Existe-t-il des interférences entre politiques sociales et politiques de population ?
- Quelles sont les conséquences démographiques des politiques sociales ?
- Quels outils les démographes proposent-ils pour participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques sociales ?

Ces différentes préoccupations pourront être utilement éclairées par des comparaisons internationales qui permettent à la fois d'évaluer l'efficacité des politiques sociales et de comprendre les différences de comportements entre les pays.

Thème 1 : Le rôle de la démographie dans l'élaboration des politiques sociales

Les politiques sociales visent idéalement à réduire les inégalités et l'exclusion sociale observées. Pour atteindre ce grand objectif, il importe de mesurer ces inégalités et de dresser un portrait des besoins auxquels ces politiques doivent répondre. Par l'étude des caractéristiques d'une population, de sa dynamique, de ses tendances passées et à venir, la démographie est bien placée pour mesurer ces phénomènes. Elle apporte un éclairage particulier sur les réalités sociales en perpétuel changement et contribue, au côté d'autres disciplines des sciences sociales, à identifier les enjeux sociaux contemporains autour de la santé, de l'éducation, de l'emploi, de la famille, des solidarités intergénérationnelles, des flux migratoires, etc. La démographie constitue ainsi un outil de production de connaissances et de données pour la construction d'indicateurs sur lesquels les politiques peuvent se baser pour identifier les priorités, repérer les populations cible et définir les mesures adéquates. On pourra s'interroger sur l'usage que font les divers acteurs du champ des politiques sociales (États, Institutions internationales, organisations non gouvernementales) des connaissances produites par la démographie dans la définition des interventions. Les indicateurs démographiques ne sont pas neutres et sont eux-mêmes emprunts d'une dimension politique susceptible de servir les choix des pouvoirs publics en matière de solidarité. La gestion des systèmes de retraite, celle de l'assurance maladie ou encore de l'emploi sont, dans les pays du Nord comme au Sud, des révélateurs sensibles du contrôle politique sur les populations. On s'attardera sur la manière dont la production de connaissance (type de collecte de données, variables utilisées comme proxy en l'absence de données, indicateurs construits) détermine les mécanismes par lesquels se font et se défont les politiques sociales, mais aussi sur la capacité de celles-ci à accompagner les évolutions sociétales. Il s'agira aussi de s'interroger sur les raisons qui font que certaines réalités démographiques tardent à être reconnues et prises en compte.

Plusieurs thèmes pourront être explorés :

1. Vieillesse démographique et systèmes de retraite et d'assurance maladie
2. Composition des ménages, réseaux de proximité et politiques familiales
3. Solidarités intergénérationnelles et protection sociale
4. Morbidité-mortalité et politiques de santé publique
5. Jeunesse, scolarisation/formation professionnelle, emploi
6. Jeunesse, espaces d'expression/de communication, participation à la vie publique
7. Migrations (exode rural et politiques d'habitat ; rôles des immigrations dans les systèmes de retraites, etc.)

Thème 2 : Politiques sociales et politiques de population : intersection ou interférence

La dernière conférence internationale sur la population, celle du Caire, remonte à 1994 et a conduit à l'adoption d'un ambitieux programme d'actions engageant les États et la communauté internationale dans plusieurs domaines : éducation, santé de la reproduction, équité et rapports de genre, définition du mariage et de la famille, mobilités et migrations internationales, etc. La communauté internationale s'est également mobilisée depuis une dizaine d'années autour de ce qu'il est convenu de nommer les objectifs du millénaire pour le développement, dont la plupart sont en lien avec les enjeux démographiques. Que ce soit à l'échelle internationale, avec de nombreuses conventions qui ont été signées (OIT, UNESCO, PNUD, OMC, OCDE, etc.), ou à une échelle régionale, nationale, voire même locale et municipale, des politiques sociales sont mises en place, engageant ainsi les différentes sphères des sociétés dans des débats importants. Les politiques de population embrassent maintenant des enjeux qui débordent largement les simples composantes de la croissance démographique pour rejoindre les enjeux sociaux beaucoup plus larges, créant des interfaces importantes et incontournables entre démographie et politiques sociales : gestion de la main-d'œuvre et politiques migratoires ; politiques linguistiques et éducatives et insertion des migrants ; politiques de santé et droits de la personne ; reconnaissances de différentes formes d'unions et politiques familiales ; accès au logement et aux services de base, etc.

Exemples de sous thèmes pouvant faire l'objet d'une communication :

1. Politiques migratoires et politiques sociales
2. Programmes de santé de la reproduction, accès et recours aux soins
3. Politiques familiales et accès au logement
4. Politiques de lutte contre la pauvreté
5. Politiques de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage
6. Conciliation famille / travail
7. Politiques d'accès à l'eau potable
8. Droits de la personne et protection des enfants
9. Équité entre les sexes et promotion de la femme
10. Diversités culturelles et politiques linguistiques.

Thème 3 : Les conséquences démographiques des politiques sociales : effets directs, latents et pervers

En transformant les contextes (micro et macro) dans lesquels se déroulent les parcours de vie, les politiques sociales tendent à modifier le déroulement des événements. Elles participent de ce fait pleinement à l'évolution des diverses composantes démographiques et, par là, au renouvellement des populations et des sous-ensembles qui les composent. Parfois explicitement inclus dans les objectifs des politiques sociales, l'impact qu'elles peuvent avoir sur les comportements démographiques peut aussi être latent, voire pervers. Elles induisent alors des trajectoires de vie et des dynamiques de population, sans rapport avec les objectifs affichés, susceptibles de déséquilibrer les structures démographiques et de contrecarrer, ou transformer les réalisations résultant d'autres politiques sociales. Les politiques de logement et la distribution spatiale des populations (incluant la mobilité sélective des individus) illustrent bien ce type de situation. Elles ont aussi un effet sur la composition des ménages et des familles et sur les calendriers d'entrée dans la vie adulte. Elles interagissent également parfois avec les politiques de l'emploi. Dans le domaine de la santé, les politiques d'accès aux soins visent à améliorer l'état de santé de la population en diminuant la morbidité ou la mortalité, mais elles peuvent également interférer avec les solidarités familiales intergénérationnelles. Le rôle des politiques éducatives sur les comportements démographiques, notamment familiaux est fréquemment mis en évidence et discuté, leur impact peut toutefois aussi être examiné en matière de répartition spatiale des populations.

Exemples de sous thèmes pouvant faire l'objet d'une communication :

1. Politiques du logement, fécondité et structures des ménages/familles
2. Politiques de santé et évolution de la morbidité et de la mortalité des femmes et des hommes
3. Politiques de l'emploi et entrée dans la vie adulte
4. Politiques de logement et ségrégations démo-géographique et socio-spatiale
5. Politiques éducatives, scolarisation des filles et changements démographiques (comportements familiaux, mobilité intérieure, migrations internationales, etc.)
6. Les conséquences démographiques (et notamment en termes de fécondité, et parfois de nuptialité) des politiques familiales

Thème 4 : L'utilité de la démarche et des outils de la démographie pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques sociales

Par l'enjeu de ses recherches, par sa démarche scientifique, par ses méthodes et par ses outils, la démographie peut contribuer, aux côtés d'autres disciplines, à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques sociales. Au stade de l'élaboration, le démographe peut, en analysant la dynamique et le renouvellement des populations concernées par la politique proposée, cerner l'ampleur du dispositif à mettre en place et sa capacité à prendre en charge les problèmes auxquels il entend répondre. D'un point de vue plus juridique, on peut considérer que le démographe participe à l'anticipation de l'effectivité des droits et normes constituant une politique sociale. Au stade du suivi, le démographe peut évaluer cette effectivité en étudiant la dynamique des populations auxquelles s'appliquent ces dispositions dans les faits et ce faisant repérer d'éventuelles situations de discrimination ou d'inégalité dans l'accès aux droits sociaux. Associée à une mesure du devenir des personnes concernées par cette politique sociale, cette analyse démographique de leur renouvellement fournit des éléments d'évaluation au regard des objectifs qu'une telle politique comprend de façon plus ou moins explicite. Mais la démographie joue aussi un rôle majeur à travers les données de base qu'elle produit, et qui interviennent dans le calcul de nombreux indicateurs, aux enjeux politico-financiers de plus en plus importants. Se trouvent à ce niveau particulièrement questionnés les recensements de la population et les projections de population.

Exemples de sous thèmes pouvant faire l'objet d'une communication :

1. Dynamique et renouvellement des populations vulnérables
2. Évaluation quantitative des politiques d'insertion sociale, éducatives et de prévention sanitaire
3. Mesure des discriminations et inégalités dans l'accès aux droits et services sanitaires et sociaux
4. Réflexion critique sur les indicateurs (conception, calcul, usages et enjeux)

L'Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF) a été créée en 1977. Elle regroupe des démographes et des spécialistes d'autres disciplines donnant une orientation démographique à leurs travaux, quelle que soit leur nationalité, à condition qu'ils soient en mesure de s'exprimer en français.

L'AIDELF a pour objet :

- l'étude des questions de population
- la promotion de la démographie et de ses applications
- la diffusion des connaissances en matière de population.

Elle a également pour but de promouvoir l'usage du français dans les réunions internationales, les échanges scientifiques et les publications.

Toute personne voulant devenir membre doit s'inscrire en ligne sur le site de l'Association www.aidelf.org

La cotisation annuelle est de 40 € (cotisation normale) ou de 20 € (cotisation réduite, voir les conditions sur le site de l'association).

Pour tout renseignement concernant l'Association contacter
Laurent Martel, Président de l'AIDELF
Philippe Antoine, Secrétaire général de l'AIDELF
Secrétariat de l'Aidelf :
Murielle Darblade : (33) (0)1 56 06 20 81 – Télécopie : (33) (0)1 56 06 21 98
Courriel : aidelf@ined.fr – <http://www.aidelf.ined.fr>
AIDELF
133, boulevard Davout - 75980 PARIS - CEDEX 20 - France